

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>41415</b>	De <b>Mme Alexandra Valetta Ardisson</b> ( La République en Marche - Alpes-Maritimes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Personnes handicapées		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités, autonomie et personnes handicapées
<b>Rubrique</b> > personnes handicapées	<b>Tête d'analyse</b> >Annuaire des soins accessibles pour les personnes en situation de handicap	<b>Analyse</b> > Annuaire des soins accessibles pour les personnes en situation de handicap.
Question publiée au JO le : <b>28/09/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de renouvellement : <b>01/02/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Alexandra Valetta Ardisson attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. La crise sanitaire a été pour tous d'une très grande complexité. La tension importante sur les services de soins a une nouvelle fois montré les difficultés existantes de prise en charge des personnes en situation de handicap, qu'elles soient polyhandicapées, souffrant de trouble autistiques, de déficience intellectuelle ou toute autre forme de handicap. Les difficultés d'accès aux soins se font sentir qu'il s'agisse des services hospitaliers ou des soins de ville. Mme la députée sait combien le Gouvernement est attaché à un accès indifférencié aux soins des concitoyens en situation de handicap et combien un accès optimisé serait bénéfique pour l'ensemble de la population. Or depuis le début de son mandat, Mme la députée a constaté que beaucoup de familles n'étaient pas informées de l'offre de soins ou des aides dont elles pouvaient bénéficier. L'Association APF France handicap est en phase d'expérimentation d'un annuaire des lieux de soins accessible pour les personnes en situation de handicap. Non utilisable pour le moment cet outil serait d'une grande utilité. Aussi, elle souhaiterait savoir si des solutions similaires sont actuellement en cours d'élaboration afin que tous les concitoyens, quel que soit leur handicap, puissent bénéficier d'une meilleure connaissance des offres de soins à leur disposition.